



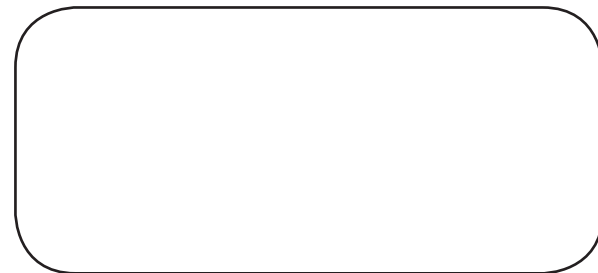
Supplément n°2 de septembre 2017
 au bulletin n°221 de juillet 2017
 Prix du numéro : 1 euro (abonnement : 12 euros)

SASSENAGE PIC

P4

LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 29/09/17



Sommaire

Edito	p 1
4 saisons aux Buclos	p 2
CUI : stop à la précarité	p 3
Calendrier / Rapport d'activité	p 4

Souhaitons à Chantal Blanc-Tailleur et à Jean Vincent une retraite bien méritée !

Nous tenons à les remercier pour le travail assuré au sein du SNES et de la FSU. Bonne retraite professionnelle à eux !
Tout en continuant à compter sur eux pour poursuivre l'action ensemble !

Éditorial

Quand la rectrice, le ministre et le président jouent aux trois petits singes : muet, sourd et aveugle !

Notre métier est « à nul autre pareil », nous avons « la responsabilité de ce que notre pays a de plus cher : ses enfants », ce qui nous vaut « la profonde reconnaissance » de notre président dans son courrier du 6 septembre à la profession.

M Macron pense-t-il vraiment s'adresser à des imbéciles ? Croit-il que susurrer des mots doux suffira à nous bernier ?

Alors qu'au même moment sont annoncés, au nom de l'austérité nécessaire, le gel du point d'indice, la suppression de postes de fonctionnaires, le rétablissement de la journée de carence, la hausse de la CSG ...

Alors que notre ministre lance par dizaines et tous azimuts des annonces régressives pour l'école ...

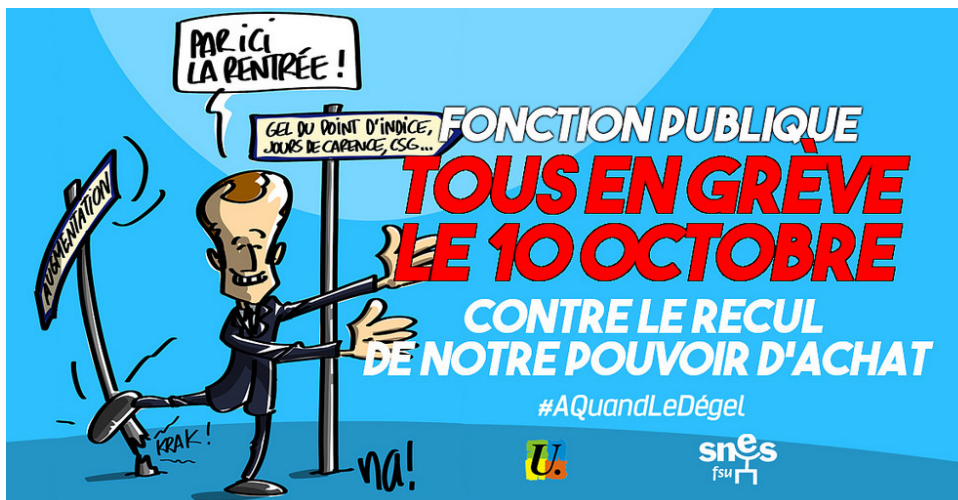
Alors que le gouvernement, au milieu de l'été, a supprimé sans préavis, des milliers d'emplois aidés, sans souci ni des personnels, ni des missions remplies ...

Tant de cynisme et de mépris ne sont pas acceptables ! Nous devons construire la résistance.

Il faudra donc frapper fort. En effet la mobilisation du collège Vercors est instructive. Trois semaines de grève pendant lesquelles le rectorat et le ministère sont restés sourds, muets et aveugles, enferrés dans leur certitude d'avoir raison.

A nous de les forcer à écouter !

Alexis Reynaud



Quizz : vrai ou faux ?

La marque « Blanquer », à découvrir dans le catalogue des annonces ministérielles.

Quiz de début d'année : « vrai » ou « faux », ces annonces ?

1. Rétablissement de la journée de carence même s'il est avéré que les enseignants viennent travailler en étant malades.

2. Rétablissement des évaluations nationales en 6ème avec tout le tralala qui les accompagnent (correction, saisie des résultats, communication aux familles etc.)

3. Rentrée en musique : non obligatoire.

4. Le Président EM nous a écrit pour nous dire que « nous devons aller beaucoup plus loin »

5. Frimas : gel du point d'indice. Le réchauffement climatique du pouvoir d'achat n'est pas pour tout de suite...

6. Rétablissement des bilangues, classe « Euro » (sans moyens spécifiques, cela va de soi)

7. Hausse d'1,2 milliards du budget de l'Éducation Nationale (mais pas de détail dans la part du PIB et aucune corrélation n'est avancée publiquement entre cette hausse et la hausse démographique...)

8. Dédoublage des CP (12 élèves) en Rep+ (à charge pour les mairies de lancer des appels d'offres pour des achats groupés de placo et diviser les espaces des classes en 2).

9. Raccourcir les congés d'automne qui ont toujours semblé « un peu longs » au ministre.

10. Recrutement des enseignants par les chefs d'établissement.

11. Sus à la lecture globale ! Seule la lecture syllabique a droit de cité !

12. Baccalauréat : du muscle que diable ! (projet de 4 matières en examen final, le reste en contrôle en cours de formation).

4 saisons aux Buclos

« Qui sème le vent... », la *dramédie* qui s'est tournée dans un collège près de chez vous !

Dans les épisodes précédents... Après une première saison 2013 relativement paisible, le climat au collège Les Buclos ne cesse de se détériorer entre Mme X., la nouvelle chef d'établissement et le personnel du collège.

Besoin de tout contrôler, pression pour tout faire dans l'urgence, décisions unilatérales, propositions freinées par des obstacles, entrave aux projets, voyages abandonnés etc. Et côté communication, ce n'est que maladresse, mépris, infantilisation, autoritarisme voire même, harcèlement...

Retour sur quelques épisodes marquants

En 2015, un incident avait impliqué un collègue d'arts plastiques. Après 2 heures d'AG, Mme X. force les enseignants à rester, à l'écouter et à se taire pour expliquer que trois professeurs venus soutenir leur collègue, l'avaient « agressée et lui avaient manqué de respect ». Cet épisode peut être considéré comme un événement déclencheur du conflit.

Heureusement, il y a des épisodes comiques ! Par exemple lorsque Mme X. demande à la secrétaire pourquoi elle a mis un tréma sur le 1er i de coïncider ? « Parce que ça s'écrit comme cela ! ». « Et quand vous écrivez "un coin de table", vous mettez un tréma aussi sur le i ? ». « Non ». « Alors pourquoi vous m'affirmez que le verbe coïncider s'écrit comme ça ? ». La secrétaire ouvre alors internet pour lui montrer l'orthographe du verbe. Et la cheffe de rétorquer qu'elle irait vérifier dans un dictionnaire !

Dans l'ultime saison, un courrier met le feu aux poudres, assénant que « les vacances des élèves et des enseignants sont le 5 juillet au soir, et le fait d'être centre de correction ne nous dispense pas de nos missions ». Alors même que les enseignants avaient fait le choix de prendre les élèves en cours normalement au lieu de faire de la garderie en ateliers.

Malgré tout, l'équipe reste soudeée tout au long des saisons, tentant même de résoudre les problèmes en interne. Sans réponse.

Jusqu'au *twist* de l'épisode d'octobre 2016 : face au silence et au déni de Mme X., l'équipe décide de demander une médiation au rectorat. 4 professeurs et la secrétaire sont reçus en audience pour exposer les faits dans l'épisode de novembre. Premier pas.

Mais dernière attaque : interdiction de l'action de solidarité « Course contre la faim » qui avait lieu depuis 3 ans, sous prétexte que cela « contrevient au principe de neutralité du service public éducatif », dicit le service juridique bien heureusement consulté pour montrer le droit chemin.

Dans l'épisode de janvier, les choses s'accroissent : c'est LA réunion de médiation, en présence de la cheffe ! Mais *hiatus* dans la saison : aucun retour, aucune proposition mais surtout, aucun changement dans les relations entre la cheffe et les personnels. Les parents d'élèves, inquiets de la situation, envoient une lettre au rectorat.

Le *cliffhanger* de février est insoutenable : désormais absente après un accident de ski, elle le sera jusqu'à la fin de l'année. Une remplaçante assure la direction : RAS.

Une réunion de suivi est enfin organisée en avril, avec la CE remplaçante. Est-ce le bout du tunnel ? Oui, car dans l'épisode de mai, nous apprenons... *attention spoiler...* la mutation de la cheffe ! Quel final !

Conclusion, cette série a maintenu les collègues sous pression pendant 4 longues saisons. Pourvu que la nouvelle soit plutôt une *sitcom* qu'un *drama* ! On attend le *pilot* !

Mélanie Pettinotto

STOP À LA PRÉCARITÉ et À LA PRÉCARISATION dans l'EN !

Depuis près de 40 ans, des dispositifs de plus en plus précaires se sont succédé dans l'Éducation Nationale pour pallier le défaut de postes de titulaires et d'assistants d'éducation.

Ces dernières années, après les TUC, les emplois-jeunes et les CES, les derniers personnels en date intervenant dans les écoles, collèges et lycées étaient des CUI-CAE. Ils assuraient des missions d'encadrement des élèves, de surveillance, de secrétariat en gestion administration, d'assistance aux directeurs d'école, de tutorat et d'aide aux élèves les plus fragiles, d'accompagnement des élèves nouveaux arrivants, d'accompagnement d'élèves au titre du handicap. Certains intervenaient aussi sur des missions d'entretien et de maintenance de postes d'agents.

Définition d'un emploi précaire : avoir vocation à disparaître ...

Le gouvernement en a fait la brutale démonstration ce 31 juillet 2017 avec la suppression sans préavis de 23 157 CUI au niveau national sur les 73 157 existants. Pour l'académie de Grenoble, ce sont 1 115 CUI en moins sur 3624 CUI. C'est un véritable mépris affiché pour les personnels concernés et le fonctionnement des établissements en est impacté.

Par ailleurs, les missions des CUI maintenus sont maintenant orientées uniquement sur de l'accompagnement du handicap et, dans l'Isère suite à notre intervention, sur l'inclusion des élèves allophones. Toutes les autres missions disparaissent. Ainsi, dans les collèges, les vies scolaires sont déshabillées et des dispositifs d'accompagnement des élèves les plus fragiles sont remis en question. Les collèges en Éducation prioritaire en font particulièrement les frais : rien que dans l'agglomération grenobloise, les collèges Vercors, Jean Vilar, Pablo Picasso et Lucie Aubrac perdent une dizaine de postes.

... Éventuellement remplacé par un dispositif encore plus précaire

Face à cette situation, la seule réponse apportée ce jour par l'Administration est le recrutement de jeunes volontaires en service civique, qui n'ont même pas le statut de salarié.

STOP À LA PRÉCARITÉ et À LA PRÉCARISATION dans l'EN !

Cette fuite en avant ne peut plus durer, le gouvernement doit créer les emplois publics nécessaires au bon fonctionnement des établissements. Les personnels précaires doivent bénéficier d'un plan de titularisation. Pour cette rentrée, il faut rétablir en urgence les CUI gelés.

Anne-Marie Guillaume

13. Suppression des contrats aidés : la situation dans certaines vies scolaires est apocalyptique (notamment au collège Vercors de Grenoble).

14. Assouplissement de la réforme du collège : 1 seul EPI obligatoire sur l'ensemble du C4 et abandon des thématiques.

15. Mise en place de l'opération « devoirs faits » (même pour les établissements qui l'ont déjà mise en place) après les congés d'automne 2017.

16. « Lire-écrire-compter-respecter » : 100 % de réussite attendus à la fin du CP pour tous les élèves, dès cette année (même pour les classes surchargées).

17. Évaluation des établissements par les ia-ipr ; évaluation des enseignants par les CE : cette vieille mesure Chatel (abrogée dès mai 2012 par V. Peillon), le ministre en rêve.

18. Frimas (bis) : augmentation de la CSG (il est donc avéré que nos salaires vont baisser).

19. Rythme scolaire dans le 1er degré : on fait ce qu'on veut.

20. La crise du recrutement fait des ravages en cette rentrée : en moyenne, sur l'académie, cela équivaut à 2 postes non pourvus par établissement.

**Votre score :
100 % de réponses « oui » ?**

**Félicitations, vous êtes
incollables sur les annonces
ministérielles !**

Vu sur Internet

Cette charmante accroche publicitaire du Medef pointe vers le site www.eduquerformer.fr qui présente la plateforme «Éducation» du Medef élaborée pour les élections présidentielles 2017.

Il y aurait tellement à dire ...

Nous préférons vous laissez apprécier toute l'ironie d'une telle publicité ou vous référez à la réaction de B. Groison, secrétaire générale de la FSU : <http://www.fsu.fr/Le-MEDEF-n-a-pas-le-droit-d-insulter-l-Ecole.html>



Rapport d'activité : mais au fait, ils ont fait quoi au S2, l'an passé ?

La section départementale a été animée par 5 collègues en parallèle de leur classe (rappel : aucune décharge complète au SNES), grâce à quelques heures de décharge.

Siéger dans les instances institutionnelles :

élus pour représenter les établissements et les collègues, ils n'ont manqué aucune réunion, aucune interpellation ! (CTSD- CDEN – CDAS – CHSCT - Conseil Départemental.)

Participer à l'élaboration de l'action académique, nationale et fédérale :

bureaux « Snes », conseil national (à Paris), réunions FSU

Accompagner et soutenir des établissements ou des collègues :

lors d'audience à la Dsden, au Rectorat ; dans les services des moyens comme à la DRH mais aussi lors d'entretiens individuels entre la direction d'un établissement et un collègue.

Visiter tous les établissements du département :

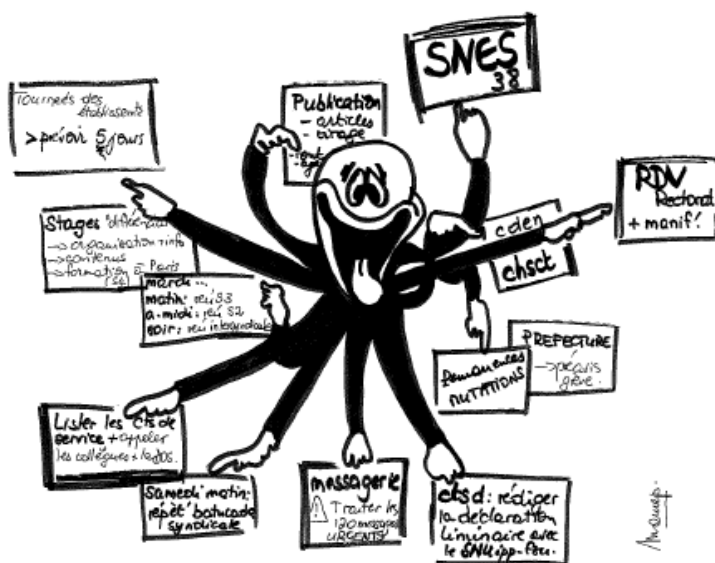
à des occasions diverses. Notre venue a sûrement été remarquée ! En tous cas, nous confirmons que notre département est vaste !

Organiser des formations syndicales S2 :

stage « agir en CA », stage « comprendre un budget d'Eple », stage « DGH », stages déconcentrés « PPCR/L'École inclusive »

Assurer des permanences téléphoniques ou physiques :

certes, il n'y a pas toujours quelqu'un au bout du fil ou sur place mais nous répondons « présents » dans 70 % des cas !



Déposer des préavis de grève ou de rassemblement : au nom de sections d'établissement.

Collaborer en intersyndicale :

« LSU et données numériques », « Enfants de migrants » (stage)

Accueillir les stagiaires :

dès la fin août avant leur réunion de rentrée, sur le campus

Animer des heures d'informations syndicales dans les établissements :

sur des sujets divers mais dans la majorité des cas, pour apporter une aide à la gestion de conflits latents ou déclarés entre les personnels et les directions.

Manue Pauthier

STAGES 2017-2018

16 et 17 octobre
Stage FSU 38 «Siéger en CA
et militer dans un S1»
à Grenoble

28 et 29 Novembre
Stage FSU «New
management public»
à Grenoble

18 janvier
Stage SNES «DGH»
à Bourgoin Jallieu

16 novembre à Pontcharra
08 mars à Vienne
05 avril à Vizille
Stage SNES déconcentré
«Différenciation,
Evaluation»



CONTACT

S2 de l'Isère
Bourse du travail, 32 avenue de l'Europe - GRENOBLE
04 76 23 14 18
snes.fsu38@wanadoo.fr
http://www.grenoble.snes.edu/ (rubrique du S2)

PERMANENCES

Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h